

Selon le référentiel de certification de la Recommandation CACES® R485

### Public Concerné

- Tout travailleur amené à utiliser un chariot gerbeur à conducteur accompagnant.

### Prérequis

- Être majeur
- Lire et comprendre le Français
- Être apte médicalement

### Objectif

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant en vue de l'obtention du CACES®.

### Durée et Nombre de stagiaires

- 2 jours soit 14 heures
- La formation s'adresse à un groupe de 1 à 6 stagiaires.

### Lieu de la Formation et Planification de date(s)

- Sur votre site en intra : date à votre convenance (s'il répond aux conditions de réalisation du test CACES®).
- En inter, au sein de l'un de nos centres : nous consulter pour obtenir le planning.

### Si réalisation de test en Intra (sur votre site) :

#### Conditions de déroulement de Test à réunir

- Partie Théorie : salle de cours éclairée et chauffée, tables, chaises, mur blanc pour projeter et tableau blanc.
- Partie Pratique : machines et installations (dont locaux) respectant les exigences énoncées en annexe 4 de la Recommandation R.485 (synthétisées dans notre Fiche de Mise à Disposition de déroulement de test).

**Ces moyens doivent être garantis en amont par l'employeur et formalisés par une convention/fiche de mise à disposition pour le déroulement de test CACES® R485.**

Les stagiaires devront être équipés de leur EPI : Vêtement haute visibilité de classe 2 ou 3 et Chaussures de sécurité.

## Contenu de la Formation

### Formation Théorique :

- Connaissances générales.
- Technologie des chariots de manutention à conducteur porté.
- Les principaux types de gerbeurs.
- Notions élémentaires de physique.
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant.

### Formation Pratique :

- Prise de poste et vérification.
- Conduite et manœuvres.
- Fin de poste & opération d'entretien.

## Equipe Pédagogique – Qualification des intervenants

- Formateur CACES® R.485 disposant d'une formation en rapport avec le domaine de connaissances concerné et ayant la capacité de transmettre ses connaissances
- Les Tests CACES® sont réalisés par des Testeurs maîtrisant parfaitement le Référentiel CACES® R.485.
- Responsable Pédagogique : Bruno LAKAL

## Moyens Pédagogiques

- Remise d'un support pédagogique illustré.
- Déroulé du support de cours sur ordinateur et diffusé par vidéoprojecteur.
- Passage individuel des stagiaires aux exercices de manipulation.
- Pour chaque engin – le rapport de vérification générale périodique-VGP valide, vierge ou complète par un document attestant de la levée des observations. Déclaration CE de conformité ou certificat de conformité. Notice d'instructions en Français. Ces documents doivent rester disponibles pendant le déroulement du test.

## Modalités de mise en œuvre

- Un contrôle continu des connaissances est réalisé, tout le long du stage, et un examen théorique et un examen pratique sanctionne l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.

## Evaluation des connaissances et sanction pour Obtention du CACES®

- Epreuves pratiques & théoriques CACES® R485 effectuées par le Testeur CACES®, personne obligatoirement différente du formateur.
- Attestation de « fin de formation » reprenant les objectifs visés et compétences atteintes.
- En cas de réussite aux 2 épreuves CACES®, délivrance du CACES® R.485 des catégories concernées par les évaluations, il est valable 5 ans.
- En cas de non-réussite aux 2 épreuves CACES®, il sera délivré au stagiaire une attestation précisant les compétences validées et non validées ainsi que le contenu et la durée de la formation adaptée qui lui permettra de se présenter à nouveau au test.

## Références de la Certification

- Certificat : CNAM
- Date d'enregistrement : 20/09/2025
- Date d'échéance : 19/09/2028

## Codes Répertoire Spécifique (RS)

### R485

Catégorie 1	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée $\leq$ 2,50 m)	RS6937
Catégorie 2	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant hauteur de levée > 2.50m	RS6938

**CACES® R 485 catégorie 1 et 2 :**

Différentes catégories de Gerbeur automoteur à conducteur accompagnant.

Exemples :

